

COMMUNIQUE DE PRESSE
8/10/2018

Le CNPA noue un partenariat avec GRDF pour le développement du GNV en France

Dans le cadre du Salon de l'Automobile qui se déroule au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris jusqu'au 14 octobre 2018, le CNPA (Conseil National des professions de l'automobile) et GRDF ont signé une convention de partenariat. Cette convention vise à favoriser et promouvoir le développement du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) en France.

Le CNPA, mouvement d'entrepreneurs français qui défend les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile en France ; et GRDF, principal distributeur de gaz naturel en France, valorisent le développement de la mobilité de demain et les enjeux de santé publique.

La promotion du Gaz Naturel Véhicules (GNV) et de sa version renouvelable produit à partir de déchets, le biométhane carburant ou BioGNV, constitue un axe majeur pour GRDF. Cet accord avec le CNPA, qui représente le principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité : commerce de véhicules, distribution et de carburants et de nouvelles énergies, s'inscrit dans le cadre du développement des compétences dans les métiers de la mobilité.



Un partenariat pour favoriser le développement du GNV en France

Le partenariat entre GRDF et le CNPA visera à collaborer aux actions auprès des institutions concernées directement et/ou indirectement par le GNV / bioGNV.

Le CNPA s'engage à favoriser les opérations de formations de ses adhérents en s'appuyant sur l'expertise de GRDF, accompagner les opérations visant à convertir ou à favoriser les compétences de ses adhérents vers le GNV / bioGNV et communiquer / transmettre des informations et des invitations à des événements (réunions d'information publiques, essais de véhicules, inauguration de stations ...)

GNV, BioGNV ?

Le Gaz Naturel pour Véhicule est utilisé comme carburant et est une alternative écologique et économique pour le transport afin de limiter la pollution atmosphérique et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il existe un autre type de gaz carburant qui est le BioGNV produit à partir de déchets organiques fermentés dans un site de méthanisation. Ensuite le biogaz obtenu sera épuré afin de générer une énergie renouvelable essentiellement composée de biométhane.

Dans le cadre de sa mission publique, GRDF s'implique à mettre à disposition de façon non discriminatoire son expertise dans le domaine du GNV et du BioGNV, ainsi qu'un ensemble d'outils permettant de contribuer au développement de cette filière par le biais d'experts proposant un accompagnement pour les partenaires volontaires.

Promouvoir les solutions de mobilité durable

Face à l'urgence d'agir pour lutter contre la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air, GRDF œuvre pour développer des solutions de mobilité écologiques avec le GNV, carburant alternatif qui connaît un véritable essor : plus de 20 millions de véhicules utilisent déjà le GNV dans le monde entier, et plus de 15 000 en France.

Par ailleurs, au regard de ses avantages écologiques, le GNV apparaît comme une des réponses adaptées et durables aux défis de la mobilité de demain et à ces enjeux de santé publique notamment par le développement de la filière biométhane qui permet de rouler avec du BioGNV, version 100 % renouvelable du GNV.

A propos du CNPA :

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) est le principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité : commerce et distribution de véhicules, de carburants, de nouvelles énergies, réparation, recyclage, nouvelles mobilités, et toutes les offres de services aux automobilistes. Cinquième organisation professionnelle de France, le CNPA anime une filière forte de 139 000 entreprises et 500 000 emplois implantés sur tout le territoire.

Retrouvez toutes les actualités sur www.cnpa.fr

A propos de GRDF :

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (199 781 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Retrouvez toutes les actualités sur www.grdf.fr